

LES FREELANCES EN FRANCE

François Hurel

Pour commencer cet après-midi j'ai le plaisir d'accueillir en votre nom François Hurel, Délégué Général de l'APCE, l'Agence pour la Création d'Entreprise. Vous connaissez tous l'APCE, elle a une activité très concrète sur tous les sujets qui nous concernent, et un site Internet qui est une merveille, avec énormément d'informations et des gens très compétents qui répondent à vos questions. Je vais demander à François Hurel de nous parler des freelances, vu sous l'angle de la création d'entreprise.

Bonjour à toutes et à tous. Vous m'avez demandé d'évoquer en introduction l'intérêt que peuvent avoir les freelances – je n'aime pas beaucoup ce terme, et je préfère les appeler les travailleurs indépendants, bien que ce ne soit pas une bonne définition non plus – l'intérêt que peuvent avoir les freelances à se regrouper et oeuvrer ensemble. Il est vrai qu'en France, on a toujours tendance à considérer le freelance, le travailleur indépendant, comme le parent pauvre de l'entrepreneuriat. Il aura fallu attendre 1994, et la loi dite « initiative et entreprise individuelle » pour que l'on évoque et que l'on crée presque un statut du travailleur indépendant. Le besoin s'en faisait sentir. Alors, pour replacer ces travailleurs indépendants, ces freelances, dans l'entrepreneuriat en France, permettez-moi de le voir sous deux aspects : d'abord, le stock, ensuite le flux.

Le stock : on s'aperçoit que les travailleurs indépendants comptent parmi la grande troupe des entrepreneurs de ce pays. Qu'on en juge : la France compte, enfin comptait à la fin de l'année 1999, environ 2 400 000 entreprises, dont 1 800 000 enregistrées en entreprises individuelles. Lorsque l'on sépare les trois familles, commerce, artisanat et services, et si l'on regroupait tous les freelances parmi les prestataires de service, on s'apercevrait qu'ils sont au moins 600 000 en France. Lorsqu'on observe encore plus dans le détail ces éléments, on s'aperçoit qu'en plus des 1 800 000 entrepreneurs individuels en stock, on compte 500 000 SARL.

Or, sur ces 500 000 SARL, je voudrais immédiatement distinguer les EURL, qui sont en nombre extrêmement réduit, environ 35 000 dans les années 95 et leur nombre a plutôt baissé qu'augmenté, on constate que nombre de ces SARL sont en réalité des travailleurs indépendants et que bon nombre d'entre eux vivent déguisés parce qu'ils ont choisi un autre statut juridique, Jacques Barthélemy a dû vous en parler ce matin. Au-delà, la France a créé en 1999, 170 000

entreprises, dont environ 70 % sont ce qu'on appelle des travailleurs indépendants, et dont probablement aussi 30 % de ces 70 % sont des freelances.

S'agissant du flux : le chiffre pour 2000 laisse imaginer que la progression de la création d'entreprise en France devrait atteindre 4 à 5 %, ce qui est bien, compte tenu du fait que la France a connu quelques années sombres, et que, si dans les années 90, on créait en France quelques 206 000 entreprises chaque année, en 1998, année noire, on n'en a créé que 166 000. Certains experts de l'OCDE s'en sont d'ailleurs inquiétés, et se sont penchés sur le sort de la France. Ils ont constaté qu'elle était sans doute le seul pays de l'OCDE à avoir un stock d'entreprises qui diminuait. Heureusement, les choses s'améliorent, la conjoncture économique est forte, la création d'entreprise repart.

Il faudrait analyser finement les chiffres, vous savez que ces 206 000 entrepreneurs nouveaux en 90 étaient, dans un pourcentage de 50 %, des demandeurs d'emplois. Alors qu'en

1999, le nombre de celles créées par des demandeurs d'emploi étaient passé à environ 30 %, et sera vraisemblablement en-dessous de 30 % en 2000, preuve que la création d'entreprise devient un choix économique et moins une opportunité liée à une problématique « sociale ».

Je crois qu'effectivement, il y a un intérêt à faire la promotion du travail indépendant et du freelance. Le travail indépendant représente à lui seul un nombre d'emplois considérable et surtout un réel phénomène qui, addition de micro-économie oblige, aboutit à une macroéconomie réelle qu'il

UNE ÉTUDE DE L'APCE

J'ai à vous livrer quelques éléments d'une étude que nous avons réalisée l'an passé et qui concernait justement les freelances. Pour ce faire, nous avons étudié 10 000 freelances que nous avons suivi au fil du temps, c'est à dire pendant plus de 4 ans d'activité, pour essayer de déterminer qui ils étaient, si leur statut social avait répondu à leur attente et quel était leurs besoins, en tout cas, ceux qu'ils exprimaient lorsqu'ils étaient confrontés à cette situation de travailleur indépendant. La première des choses, pardonnez-moi mesdames, c'est que le freelance est manifestement un homme puisqu'ils sont 75 % si on veut en croire cette étude. Vous me direz que ce n'est qu'un échantillon de 10 000, distinct de la totalité, mais cela donne tout de même une perspective, tout au moins une tendance. Lorsqu'on observe encore leur activité, 42 % exercent une activité de conseils, 20 % d'ingénieur, et puis un certain nombre d'autres activités : traducteurs, interprètes, architectes, services aux entreprises, etc.

Les réponses deviennent intéressantes lorsque l'on constate que la population de ceux ayant créé des activités de freelances se disent à 60 % venus de la petite, voire de la moyenne entreprise, tandis que 30 % se disent issus de la grande entreprise. Le deuxième intérêt de cette étude est que l'on observe que ces entrepreneurs sont un peu plus de 60 % à disposer d'une formation supérieure et d'un bac+3. C'est exactement l'inverse des créateurs d'entreprise au sens traditionnel du terme, en tout cas de ceux que nous observons nous, qui sont largement moins de 30 %, 26 % pour être précis, à répondre à ce critère lorsqu'ils ont créé une entreprise. Dans un autre domaine, le chiffre est encore plus intéressant parce qu'il se dissocie des éléments statistiques habituels, un petit plus de 40 % des freelances viennent du chômage, et 10 % affirment l'avoir anticipé, créant leur activité de freelance face à une conjoncture économique ou sociale difficile chez leur employeur. C'est intéressant parce que cela montre que le freelance est une opportunité économique, et pas forcément une opportunité face à une situation de risque ou une situation complexe.

est temps de prendre en compte. Par ailleurs, il est clair que le freelance est un phénomène sociologique à la mode, notamment parce que le monde d'aujourd'hui vit à l'époque des nouvelles technologies de l'information et de la communication. A l'époque d'Internet, on a plus besoin d'avoir une entreprise ayant pignon sur rue et on peut parfaitement exercer une activité indépendante de chez soi. On assiste donc à une évolution formidable de la relation de travail parce que ces nouvelles technologies créent de nouvelles perspectives et de nouvelles conditions de travail qui sont des opportunités évidentes pour les freelances.

Nous avons également interrogé sur leur état d'esprit, à N+4, en observant leur parcours de freelance. 92 % estiment que ce changement de cap est intéressant, 95 % qu'il est enrichissant, 73 % que c'est facile à supporter, et 59 % qu'ils sont reconnus à l'extérieur. C'est étonnant car, lorsqu'on interroge des créateurs d'entreprises traditionnels, ils n'ont pas forcément des réponses identiques. Autres réponses : 87 % ne regrettent pas le choix de ce nouveau statut, et 70 % n'envisagent même pas de se retrouver à nouveau salarié. Preuve donc, que le statut de freelance est un statut qui satisfait et qui montre bien que le travail indépendant à une perspective, un avenir, que le statut, même s'il n'est pas adapté, même si on peut dire de ci, de là, qu'il y a des progrès à faire, finalement, vous reconnaissez vous-même qu'il vous satisfait, et que, pour rien au monde, vous n'en changeriez.

En revanche, vous êtes 61 % à mettre quand même en avant quelques incertitudes d'avenir. C'est vrai sans doute, mais c'est vrai pour tout entrepreneur, et je n'en connais pas qui me disent que tout va bien et que tout ira bien dans l'avenir – si vous en connaissez, présentez-les moi. Un peu plus de 40 % estiment que la grande difficulté du freelance, c'est la difficulté d'être seul, c'est l'impossibilité qu'il ressent de trouver des partenaires, de s'associer pour que des travaux puissent être effectués en commun ou même, et c'est ce qui est souvent dit sur notre site, qu'il lui manque parfois un peu de parrainage, un partage d'expérience entre les uns et les autres, qui permettrait peut être que le statut soit encore plus attractif.

La tendance. Je conclurai en disant une chose très simple : nous avons fait à l'APCE, à l'ancienne ANCE, en 1992, réalisé un sondage pour essayer de voir quelle était la tendance de l'entrepreneuriat en France. En 1992, 1 200 000 français avait envie, une fois dans leur vie, de créer une entreprise, et 700 000 souhaitaient le faire dans les deux ans parce qu'ils avaient en poche un projet précis. Le même sondage fait en 1998, révélait que 3 000 000 de français avaient envie de créer, une fois dans leur vie, et que

1 500 000 voulaient le faire dans les 3 ans avec un projet précis en poche. Le même sondage, en début de l'année 2000, montre que 13 000 000 de français ont envie de créer, dont 3 000 000 ont un projet précis. Face à ces chiffres, il est clair que ces trois millions de français qui ont un projet précis sont manifestement des gens qui appartiennent au monde de l'entrepreneuriat, et sont certainement, en

très grande majorité – c'est ce qu'ils nous disent sur notre site –, des travailleurs indépendants en puissance, donc des freelances.

Bravo à vous car je pense que le freelance a de beaux jours devant lui.

Merci François Hurel, merci pour ces nouvelles, et pour ces résultats qui sont impressionnants.

